



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

L'Égypte en marche : la voie étroite ? / dossier dirigé par C. Lochon et J.-J. Luthi
éd. Eurorient, 2012
cote : NS Euro / 37

Le numéro 37 (année 2012) de la revue Eurorient, dirigée par Wafik Raouf et coordonnée par Ata Ayati, a été confié à deux membres de l'Académie des sciences d'outre-mer, Christian Lochon et Jean-Jacques Luthi qui ont rassemblé huit textes relatifs à l'évolution politique, religieuse et sociale de l'Égypte contemporaine ; cinq analysent sous divers angles ce pays au siècle : Mohamed Guenad (Université Paris X) le fait sur le plan politique, Ahmed Jdey (Université de la Manouba, Tunis) sur celui des sources tunisiennes, Christian Lochon (Institut Ghazali de Paris) sur l'action de Jemaleddine El Afghani, Mahcer Lutfi (Université de Tlemcen) du point de vue religieux et Jean-Jacques Luthi, spécialiste de la francophonie en Égypte, sur l'influence européenne au temps de la Nahda. Pour le siècle, Mohamed Anouar Moghira, historien égyptien, livre ses recherches sur le détournement de l'utopie révolutionnaire par les régimes militaires successifs. Pour le siècle, Mohamed Abdel-Azim, d'*Euronews*, se penche sur le « Printemps arabe » actuel et le juriste constitutionnaliste Wagdi Sabète professeur à l'université de La Rochelle sur la transition constitutionnelle en cours. Ainsi comprendra-t-on mieux les tensions qui mobilisent les tenants des libertés civiles et de conscience contre les partisans d'un État islamique sur les bords du Nil. Cette agitation permanente nous interpelle car l'Égypte, pays méditerranéen que des siècles de relations communes commerciales et culturelles ont tant fait connaître aux Français, est chère aux cœurs de ses voisins septentrionaux.

M. Guenad étudie le système économique de Mohamed Ali et de ses descendants basé sur l'industrialisation et l'imposition de monopoles d'État (comme le sucre) ; en 1854, le khédivé Ismaïl reçoit 44% de parts du capital de la Compagnie du Canal de Suez ; hélas, la mauvaise gestion du pays, le gaspillage insensé des revenus dans la construction de palais disproportionnés, les dotations aux courtisans, conduisent le pays à la ruine ; Ismaïl est remplacé par son fils Tewfiq et une Commission de liquidation des dettes d'État, constituée en 1880, s'approprie l'essentiel du budget. C'est la situation actuelle de la Grèce qui est ici préfigurée. À une révolte populaire et en partie xénophobe, répond l'annexion du pays par la Grande-Bretagne qui confirmera son protectorat en 1914. Les rois Fouad et Farouq, soutenus par les « partis du Roi » verront la nouvelle bourgeoisie égyptienne de souche remplacer les notables circassiens et d'origine turque. Les grandes figures nationalistes Saad Zaghloul, Ahmed Lutfi Sayed, Taha Hussein n'auront pas l'influence qu'elles méritaient dans un régime politicien sans idéal.



Les recensions de l'Académie de Académie des sciences d'outre-mer est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](#).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

A. Jdey compare les mouvements réformateurs anti-ottoman puis anti-colonial tunisien et égyptien qui se sont influencés réciproquement par leur presse respective et les nombreux voyageurs, diplomates étudiants, enseignants, hommes de lettres qui ont parcouru l'un et l'autre pays, tel Mohamed Abdou qui reçut un accueil enthousiaste en Tunisie comme les œuvres de Rifaa Rafeh Tahtaoui, célèbre par le récit de son séjour de cinq ans à Paris sous Charles X et Louis-Philippe. La figure du Premier ministre d'origine circassienne Kheïreddine Pacha aura laissé aussi en Tunisie le souvenir d'un réformateur dans le sillage des Tanzimats stambouliotes.

C. Lochon dresse le portrait d'une personnalité atypique, chiite d'Iran (1838-1891) qui séjourna plusieurs années en Égypte et impressionna son disciple Mohamed Abdo futur Grand Cheikh d'El Azhar. Initié au Caire dans une société secrète orientale, Jamaledine El Afghani eut des contacts de haut niveau en Inde, à Paris où sa controverse avec Ernest Renan sur l'islam et la science le rendit célèbre. Accueilli par Victor Hugo, il fonda un journal arabophone *Al Urwa al Wuthqa* ; un rapport de la Préfecture de police de Paris est significatif de son succès : « *C'est à Jamaledine que peut être imputée l'influence que la France exerce au Soudan* ». À Londres, il est reçu par le Premier ministre Lord Salisbury qui l'interroge sur l'influence du panislamisme. Malek Chebel souligne que « *les idées d'El Afghani alimentent encore les idées réformistes de l'islam : l'indépendance politique et intellectuelle du monde arabe lié au réenchantement de l'islam, à l'éducation, à l'enseignement, au droit et au progrès* ». En fait, Jamaledine s'inscrit dans le mouvement philosophique mutazilite, toujours combattu, toujours renaissant.

M. Lutfi, analysant le développement de la Nahda en Égypte, montre combien les échanges journaliers avec la population cosmopolite en avaient facilité l'expansion. À l'imitation de ce qui se passait à Istanbul sous l'impulsion du Grand Vizir Midhat Pacha, le Khédivé Ismaïl créa, en 1886, une Assemblée consultative. Pour la première fois une province ottomane se voyait dotée d'une institution représentative inspiré par le modèle européen. L'enseignement primaire et secondaire par le biais de l'enseignement confessionnel (3 écoles non confessionnelles sur 47 en 1863) y avait largement contribué. La résistance venait de l'université d'El Azhar, profondément acharite et professant l'obéissance à tout pouvoir établi du moment qu'il ne déclarait pas son hostilité à la foi islamique. Les nombreuses confréries avaient la même conception ; en face de ces corps figés dans la tradition, le mouvement du renouveau islamique animé par El Afghani, Mohamed Abdo puis par le Syrien Rachid Reda, jouissait d'un ascendant notable sur les lettrés sous le nom de « Salafiyya », promis à un avenir aussi triomphant que diversifié puisqu'il prônait avec la pratique régulière des rites un comportement social et un effort sur soi.

J.-J. Luthi reprend ce rôle joué par l'enseignement étranger des enfants des classes sociales aisées dans le succès de la Nahda. Dès 1844, les Sœurs lazaristes ouvrent une école de filles à Alexandrie et dans la même ville, en 1847, les Frères des Écoles chrétiennes en ouvrent une de garçons, puis s'installent au Caire et à Suez en 1854. Au niveau universitaire, le médecin français Clot-Bey, dont une rue du Caire porte toujours le nom, créa l'École de Médecine de Qasr el Aïny en 1834 et d'infirmières à Ezbekiyeh avec Mademoiselle Gault. L'Institut d'Égypte, qui conserva l'ouverture et la fermeture rituelles des séances de l'*Institut*



Académie des sciences d'outre-mer

de France (1859) et l'*Institut français d'archéologie orientale* (1880) permettront à des générations de spécialistes et d'égyptologues des deux rives de former des équipes soudées. Le travail des traducteurs est également exemplaire depuis Mohamed Ali qui leur donna la possibilité de se former dans le cadre de l'École des langues, rattachée aujourd'hui à l'Université de Aïn Chams, et qui joua un rôle important dans l'arabisation de l'administration égyptienne. M. Luthi n'a pas cessé depuis 1976 de publier des livres éclairants sur l'Égypte, particulièrement sa Littérature d'expression française en Égypte (2000) et Lire la Presse d'expression française en Égypte (2009).

M. Mohamed Anouar Moghira étudie une époque plus proche de la nôtre et qui couvre la deuxième moitié du siècle, celle des régimes policiers, dirigés par trois officiers supérieurs pharaons des temps modernes et qui ont occulté la révolution populaire de 1952 réapparue en 2011. Le nassérisme a été la privation des libertés fondamentales ; lorsque les acquis sociaux sous Nasser ont été érodés par les privatisations de Sadate et de Moubarak, les islamistes égyptiens sont devenus la principale forme d'opposition au régime militaire. Sadate s'était rapproché de l'Arabie saoudite et privilégia un temps les Frères musulmans parce qu'il avait été l'un des leurs et surtout pour lutter contre les communistes et les progressistes qui s'étaient infiltrés dans l'administration. Durant les trente ans d'immobilisme positif de Moubarak, le Régime utilisa la menace des salafistes et leurs exactions aux dépens de la minorité copte pour obtenir de l'Occident de conserver le pouvoir dans les formes les plus autoritaires. Le mécontentement populaire s'exprima malgré la répression très violente en 1977, en 1986. En 2004, la distribution de cartes de ravitaillement aux classes populaires démina la nouvelle révolte. Ce fut en fait le retour dans leur pays des ingénieurs et des techniciens expatriés à partir de 1970 en Arabie saoudite et dans le Golfe qui apporta à la société égyptienne pieuse mais tolérante une coloration islamiste (vêtements féminins et masculins, port de la barbe, fermeture des débits d'alcool). Cette attitude traditionaliste ne pouvait que faire échouer le « Printemps arabe ».

C'est ce « Printemps arabe » que déchiffre précisément M. Mohamed Abdel Azim et dont il résume l'échec par cette formule à l'aspect de proverbe : « *La chute d'un Président ne signifie pas la fin d'un Régime* » (p.132). Tout en rappelant le rôle contre-révolutionnaire des « baltaguis », ces voyous casseurs stipendiés des services secrets de l'ère Moubarak et leurs multiples attentats contre les églises coptes comme celui perpétré le 31 décembre 2010 à Alexandrie, il faut noter les quatre forces antonymes issues du mouvement de la Place Tahrir que sont le Conseil militaire, les Frères musulmans bien organisés mais divisés, les membres de l'ancien Régime (députés, notables provinciaux) et la coalition des démocrates (Wafdistes, jeunes des réseaux sociaux, libéraux républicains). Les bavures sont nombreuses ; en octobre 2011, des blindés de l'armée écrasent des manifestants coptes sans armes ; des jeunes blogueurs sont torturés à mort en 2011 comme Khaled Saïd ou Essam Atta, d'autres sont maintenus en prison. L'Égypte n'a pas encore atteint sa phase de maturité démocratique.

W. Sabète, juriste copte, évoque la transition constitutionnelle en Égypte qui a commencé le 25 janvier 2011. La Constitution de 1971 a été suspendue le 13 février 2011, ce qui a créé un vide institutionnel. Le 19 mars 2011, de nouvelles normes constitutionnelles ont été adoptées comme le déblocage du droit de candidature libre à la présidence, la limitation du mandat du Président à deux fois quatre ans, la supervision judiciaire aux élections



Académie des sciences d'outre-mer

présidentielles et parlementaires accordée à la Cour Constitutionnelle, et la mission de choisir les cent membres chargés d'élaborer une nouvelle Constitution confiée aux deux Chambres. On sait que l'Armée a obtenu la dissolution de cette Commission parce que la grande majorité des membres avaient été choisie pour leur appartenance au parti des Frères musulmans. Pendant ce temps, libéraux, Coptes et laïques ont soutenu les principes de l'Acte constitutionnel fondateur, à savoir que la République égyptienne est un « État civil » et que le peuple est source de souveraineté. On ne saurait morceler cette chaîne d'actions constituantes qui prend fin avec la naissance de la nouvelle constitution sans commettre une erreur méthodologique grave. À l'Armée et au Parti majoritaire de respecter le Droit de la Nation.

Comme le souhaitent les directeurs de ce numéro spécial, cet ensemble de textes mis à la disposition des lecteurs permettra de se faire une idée des difficultés rencontrées par les nouveaux centres de pouvoir de l'Égypte de 2012 qui devront accorder plus de liberté, plus de moyens économiques, plus de contrôle par les voies démocratiques à une population qui en a été privée si longtemps.

Bernard Lanot